

[Texte]

Mr. Caccia: Mr. Chairman, it is a waste of paper, but if that is your wish. We cannot do without it. I hope that it will be recycled afterwards.

The Chairman: But you agree.

Mr. Caccia: I have no choice.

The Chairman: Thank you.

Motion agreed to

The Chairman: We also have another possibility because two Order in Council appointments were referred to the committee on October 16, 1986. Does the committee wish to call these individuals before it? I speak about Mr. Dale R. Kimmet and R. L. Pentland.

Mr. Caccia: In connection with what?

The Chairman: In connection with two Order in Council appointments to the International Lake of the Woods Control Board.

Mr. Caccia: Oh, yes, I see that now.

The Chairman: The deadline is December 4, 1986.

Mr. Caccia: Do you mean to question them on their appointment?

The Chairman: Yes, you have this opportunity if you want.

Mr. Fulton: Mr. Chairman, on a point of order. One thing that might assist us in making that decision, rather than tonight at the next meeting, is that a brief bit of information about the two could perhaps be provided to members of the committee. I know we have not received any definitive information on them yet and it will be helpful to have a couple of pages on where they have been and what they do.

The Chairman: Yes, I will try to obtain this information for our members.

I want to give the floor to Mr. St-Julien, but I ask the agreement of all members here.

Some hon. members: Agreed.

Le président: Monsieur St-Julien, vous avez la parole.

M. St-Julien: Merci, monsieur le président.

A la suite de la décision américaine, il y a deux réflexions qui se font chez nous, en Abitibi, au nord du Québec. Premièrement, on se demande si cela a été une erreur de tactique et de la faiblesse de la part du Canada que d'avoir fait un compromis avec une taxe de 10 p. 100 sur le bois canadien avant que la décision américaine ne soit prise. On dit que le gouvernement fédéral s'est mis à genoux devant les Américains. J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet.

Mr. D. Waddell: Mr. Chairman, we are not here tonight to debate the appropriateness or otherwise of that decision. It was a policy decision. It was a proposal that was put in play aimed at an out-of-court resolution of this issue which has been with us, as I mentioned earlier, for several years, and that proposal is no longer on the table.

[Traduction]

M. Caccia: Monsieur le président, c'est un vrai gaspillage de papier, mais soit, si c'est ce que vous voulez. Nous ne pouvons nous en passer. J'espère tout simplement qu'on le recyclera après.

Le président: Mais souscrivez-vous à la motion?

M. Caccia: Je n'ai pas le choix.

Le président: Merci.

La motion est adoptée

Le président: Nous avons également une autre possibilité parce que deux nominations par décret du conseil ont été renvoyées au Comité le 16 octobre 1986. Le Comité désire-t-il faire témoigner ces personnes devant lui? Il s'agit en l'occurrence de MM. Dale R. Kimmet et R.L. Pentland.

M. Caccia: À quel sujet?

Le président: Au sujet de deux nominations par décret du conseil au *International Lake of the Woods Control Board*.

M. Caccia: Oh, je vois.

Le président: La date limite est le 4 décembre 1986.

M. Caccia: Voulez-vous dire que nous pouvons mettre ces nominations en question?

Le président: Oui, vous le pouvez si vous le voulez.

M. Fulton: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Il pourrait peut-être nous être utile, pour prendre cette décision, à la prochaine réunion plutôt que ce soir, d'avoir un peu d'information sur ces deux personnes. Je sais que nous n'avons pas reçu de renseignements précis à leur sujet, et il pourrait nous être utile de connaître leurs antécédents et d'avoir leurs coordonnées.

Le président: Très bien; j'essaierai d'obtenir cette information pour les membres.

Je veux céder la parole à M. St-Julien, mais j'ai besoin du consentement de tous les membres.

Des voix: D'accord.

The Chairman: Mr. St-Julien, you have the floor.

Mr. St-Julien: Thank you, Mr. Chairman.

The United States decision has prompted two reactions in our area, in Abitibi, in Northern Quebec. First of all, we wonder if Canada has not made a tactical error and shown weakness by compromising with this 10% tax on Canadian lumber before the American decision was even taken. Some say that the federal government fell to its knees in front of the Americans. I would like to know your view on this matter.

M. D. Waddell: Monsieur le président, nous ne sommes pas ici ce soir pour discuter du bien-fondé de cette décision. Il s'est agi d'une décision de principe. Cette proposition a été faite dans le but de régler en dehors des tribunaux un problème que nous connaissions, comme je l'ai déjà dit, depuis plusieurs années, et cette proposition n'est désormais plus sur la table.